Les excellents résultats de l'association des pêcheurs





Le bureau des pêcheurs a donné les bilans pour les adhérents et annoncé de bonnes nouvelles pour la suite.

/ PHOTOS E.D

'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) a tenu son assemblée générale dans la salle Richelieu en présence du maire Charles Fabre, Yves Gervais et Alain Legout conseillers municipaux, Luc Rossi président de la fédération 13, Richard de DDTM.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité des 52 adhérents présents. Dominique Jacquet a été élu nouveau membre du bureau.

L'année 2011 a vu une augmentation de 14,80 % du nombre de permis. Le second étang est terminé. De plus, deux journées ont été organisées, avec succès, avec le Pôle jeunesse. L'association a reçu le trophée halieutique 2010 des Bouches-du-Rhône ainsi que le diplôme et la médaille du mérite



L'association s'occupe des étangs de Rambaille.

/ PHOTO E.C.

sportif de la fédération française des médaillés jeunesse et sport.

Des remerciements ont été adressés à l'équipe technique municipale, à l'équipe d'entretien des rivières de la fédération, à la fédération pour cent kg de poissons blancs, aux nombreux bénévoles pour leur aide ponctuelle, au Conseil Général pour le rempoissonnement en carnassiers.

Des projets pour 2012

Pour l'année à venir, il est

prévu deux nouvelles journées pour sensibiliser les adhérents du Pôle Jeunesse à la pêche, le rempoissonnement en sandres, black bass et brochets, subventionné par le Conseil Général. Un ponton pour handicapés, offert par la fédération 13, sera installé sur le nouvel étang. L'association fera sept lâchers de truites, organisera un concours de pêche. Le maire a souhaité améliorer le site de Rambaille par la plantation d'arbres autour des deux étangs. Quelques modifications seront apportées au règlement intérieur à la demande des adhérents.

De bien agréables nouvelles pour cette assemblée.

Emile DOUSSOULIN

AAPPMA: Délio Matamoros (président) 03 90 91 45 54. aappma.tarascon@hotmail.fr